



Formation

croix-rouge française
PARTOUT OÙ VOUS AVEZ BESOIN DE NOUS



**INSTITUT RÉGIONAL DE FORMATION
SANITAIRE ET SOCIALE PAYS DE LA LOIRE
CENTRE RÉGIONAL DE FORMATION PROFESSIONNELLE**

FORMEZ-VOUS

Participer aux soins d'hygiène, de confort et de bien-être de la personne âgée (renfort aux aides soignants)

TARIF: 1100 €

Net / stagiaire
(Minimum 6 stagiaires)



SESSIONS 2021 (un lieu de formation
au choix des participants)

Le Mans

Du 29/03 au 02/04 et du 12/04 au 16/04

Rezé

Du 14/06 au 18/06 et du 28/06 au 02/07

Saint-Jean-de-Monts

Du 03/05 au 07/05 et du 17/05 au 21/05



DURÉE

70 heures de formation



02 40 29 27 48

crfp.paysdelaloire@croix-rouge.fr

LES OBJECTIFS DE LA FORMATION

Cette formation s'adresse à des Agents de Service Hospitalier souhaitant renforcer les équipes d'Aides-Soignant.e.s, lors des soins effectués auprès des personnes âgées en établissements de santé, dans le cadre réglementaire de la préparation à la formation d'aide-soignant.

La validation de tous les modules de la formation d'Agent de Service Hospitalier faisant fonction d'Aide-Soignant.e. permettra une entrée directe en formation d'Aide-Soignant (dispense de la sélection), dans la limite de la capacité d'accueil autorisée de l'institut (soit 10 % du quota réservés aux Agents de Service Hospitalier), sous réserve de posséder une expérience professionnelle au contact des personnes âgées en qualité d'Agent de Service Hospitalier d'une durée minimale de 6 mois.

LES CONDITIONS D'INSCRIPTION

- ▶ Justifier d'au moins 3 mois d'exercice de la fonction d'Agent de Service Hospitalier en Etablissement d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes (EHPAD), en Service d'Aide et d'Accompagnement à Domicile (SSAD) ou établissement de santé public ou privé.

LE PUBLIC CONCERNÉ

Cette formation s'adresse aux Agents de Service Hospitalier exerçant en Etablissement d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes (EHPAD), en Service d'Aide et d'Accompagnement à Domicile (SSAD) ou établissement de santé public ou privé depuis au moins 3 mois.

Le candidat.e souhaitant suivre cette formation doit avoir un accord préalable de l'employeur.

LA FORMATION

Cette formation, mise en place par la DGOS pour une période limitée au 2 juillet 2021 a pour objet de renforcer les compétences des agents des services hospitaliers qualifiés (ASHQ) pour faire face aux besoins accrus d'aides-soignants dans le secteur du grand âge.

<https://www.pays-de-la-loire.ars.sante.fr/des-formations-l'intention-des-agents-de-service-ash-pour-plus-de-qualite-et-plus-de-soutien-aux-0>

▶ Durée de la formation :

- 10 jours de théorie à l'institut
- Temps de stage chez l'employeur

▶ Contenu de la formation :

L'enseignement comprend 4 modules de formation.

- Module 1 : Prendre soin de la personne âgée (17h)
- Module 2 : Répondre aux besoins de la personne âgée (18h)
- Module 3 : Protéger la personne âgée (7h)
- Module 4 : Aider à la réalisation des soins (21 h)

Un jour de bilan est réalisé en fin de formation (7 h - à distance).

▶ Validation de la formation :

- Une attestation de suivi formation 70h sera délivrée pour le suivi des 4 modules de formation.

**PROGRAMME ET PLANNING D'INTERVENTION 2021**

Module	J /7h	Contenus
1	J1	Accueil et Apprentissages Vieillessement Notions d'autonomie et de dépendance
	J2	Identification des besoins et attentes de la personne âgée Le contexte et la prise en charge biopsychosociale de la personne âgée
1 - 2	J3	Les droits des personnes âgées Lien social : aidants, domicile, EHPAD Les besoins de la personne et de sa famille
2	J4	Relation avec la personne âgée, communication adaptée pour la personne et sa famille APP entre pairs : la relation avec les résidents, les aidants, les membres de l'équipe
	J5	La posture professionnelle en binôme avec l'AS L'organisation du travail en équipe L'éthique professionnelle/confidentialité/secret professionnel/ comportement professionnel
3	J6	Hygiène : précautions standards et complémentaires (hygiène des mains, port de gants, protocoles isolement) Focus sur le COVID 19 Les chutes chez la personne âgée : facteurs de risques, conséquences, prévention et CAT (2h)
4	J7	Traçabilité et qualité des soins (outil ECORSET) Manutention (4h)
	J8	Soins d'hygiène (toilette au lavabo et au lit, accompagnement à la toilette)
	J9	Mobilisation des PMR avec particularités (hémiplegie, paraplégie ...) (3h30) Accompagnement au repas (2h) Prévention et actions face aux troubles de la déglutition (1h30)
H - M	J10	RETEX à distance de la fin de la formation

FORMULAIRE D'INSCRIPTION

Nom de la formation :

L'entreprise :

RAISON SOCIALE: _____

ADRESSE : _____

CP : _____ VILLE : _____

PERSONNE A CONTACTER (*responsable de la formation*): _____

FONCTION: _____ TEL : ____/____/____/____/____

MAIL : _____ SITE WEB : _____

N° SIRET (**obligatoire**) : _____ CODE APE: _____

ACTIVITE PRINCIPALE : _____

NOMBRE DE SALARIES DANS L'ENTREPRISE: _____

Session de formation:

INTER ENTREPRISE (moins de 5 personnes)

INTRA ENTREPRISE (groupe de plus de 5 personnes)

DATE(s) choisies : _____ LIEU choisi: _____

Le Participant :

NOM PRENOM : _____ DATE DE NAISSANCE: ____/____/____

EMPLOI/ FONCTION : _____

Prise en charge de la formation :

Entreprise (voir coordonnées ci-dessus)

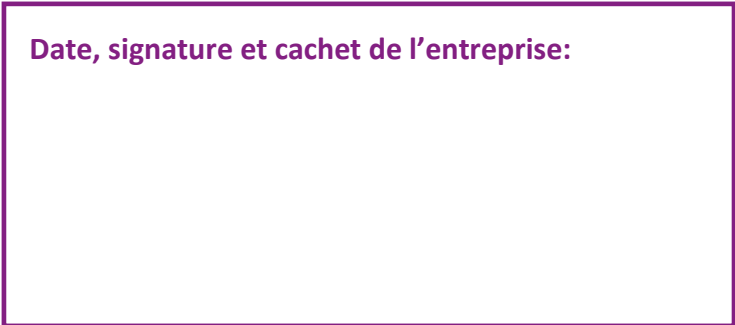
OPCO : préciser ses coordonnées ci-dessous:

NB dans tous les cas où l'OPCO règle directement à la Croix-Rouge (subrogation), fournir avant le début de formation l'accord de prise en charge. A défaut, la facture sera adressée à l'entreprise.

Comment avez-vous connu notre formation?

Site internet Site ARS Salon virtuel Journaux Facebook Linkedin Autre : _____

Date, signature et cachet de l'entreprise:



MODALITÉS D'INSCRIPTION



Envoyer le dossier complet à l'adresse administrative suivante:

CROIX ROUGE FRANÇAISE – CRFP

6 rue de la gare – 3ème étage

44 402 REZE cedex

ou par mail à crfp.paysdelaloire@croix-rouge.fr

Dès réception, nous vous adresserons un mail de confirmation d'inscription, suivi d'une convention de formation et une convocation qui validera votre inscription.



Pièces à fournir

- Fiche d'inscription dûment remplie
- CV + lettre de motivation et attentes vis-à-vis de la formation
- Accord de prise en charge de l'OPCA si besoin
- Attestation de l'employeur justifiant d'au moins 3 mois d'exercice de la fonction d'Agent de Service Hospitalier et autorisant le.la candidat(e) à suivre la formation

RENSEIGNEMENTS

Pour plus d'informations, vous pouvez nous contacter :

- par mail : crfp.paysdelaloire@croix-rouge.fr
- par téléphone au 02 40 29 47 48

Toutes nos formations et nos dates sur <http://irfss-pays-de-loire.croix-rouge.fr>

Antenne de La Mayenne
Pôle Régional de Formation Santé/Sociale
65 rue du Chef de Bataillon Henri Géret
CS 10305
53003 LAVAL Cedex

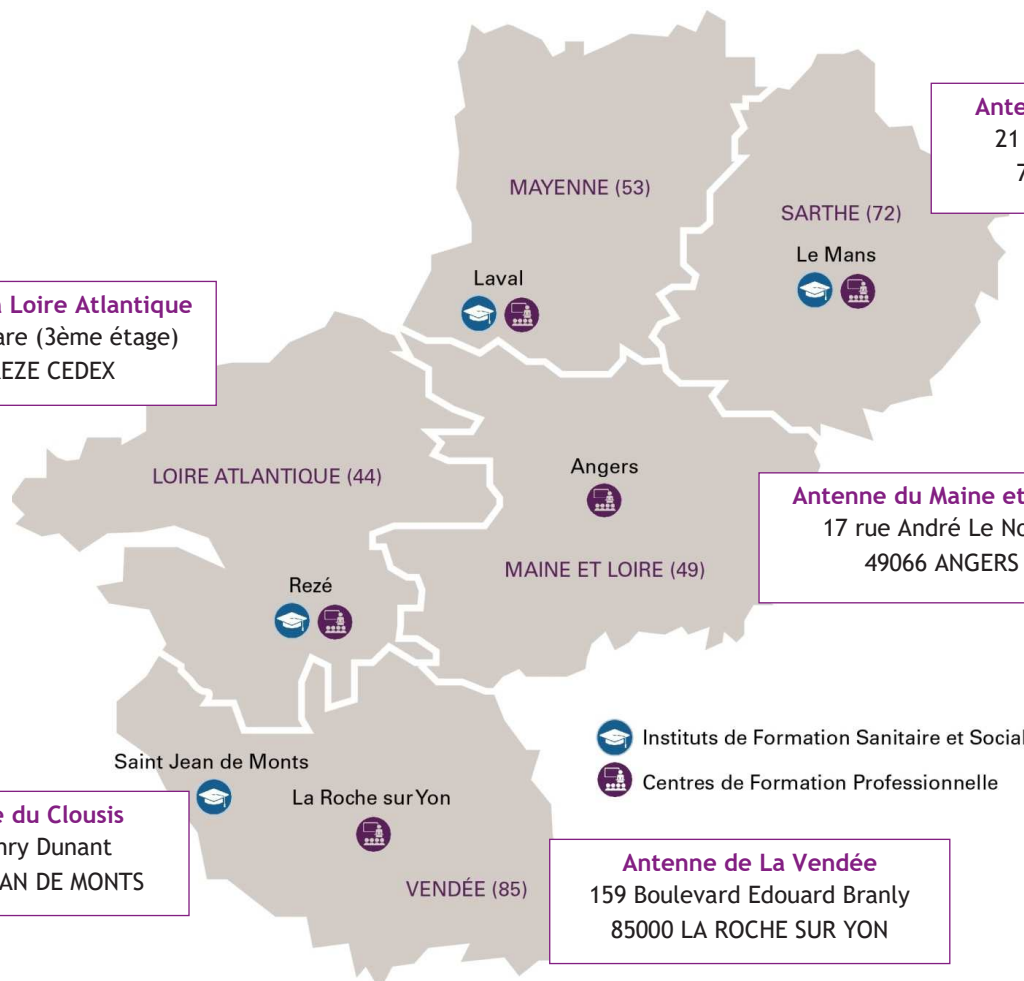
Antenne de La Sarthe
21 rue Notre Dame
72000 LE MANS

Antenne de La Loire Atlantique
6 rue de la Gare (3ème étage)
44402 REZE CEDEX

Antenne du Maine et Loire
17 rue André Le Notre
49066 ANGERS

• **IFSI site du Clousis**
1 rue Henry Dunant
85167 ST JEAN DE MONTS

Antenne de La Vendée
159 Boulevard Edouard Branly
85000 LA ROCHE SUR YON



MODALITES D'INSCRIPTION

Dès réception de votre formulaire d'inscription, un mail de confirmation d'inscription vous sera adressé

Vous recevrez ensuite un contrat de formation (ou une convention en cas de prise en charge) et une convocation qui validera votre inscription

**Centre Régional de Formation Professionnelle
Pays de la Loire**
crfp.paysdelaloire@croix-rouge.fr

CONTACTS

Marjorie GUILLOU : marjorie.guillou@croix-rouge.fr

Rita DOUILLARD : rita.douillard@croix-rouge.fr

02.40.29.47.48

Pour nous suivre

- ✓ <http://irfss-pays-de-loire.croix-rouge.fr>
- ✓ <https://www.facebook.com/irfss.paysdelaloire/>
- ✓ <https://www.linkedin.com/company/croix-rouge-formations-irfss-crfp-pays-de-la-loire/>
- ✓ <https://www.youtube.com/user/CroixRougeFR>